




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 05 / 06 / 2024

Dossier complet le : 11 / 06 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-7927

1 Intitulé du projet

Cuverie Extérieure 10000 _ Caves de la Loire Tigné

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Caves de la Loire

Raison sociale

N° SIRET

7 7 5 6 0 9 7 8 7 0 0 0 2 0

Type de société (SA, SCI...)

Coopérative Agricole

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

PREVOT

Prénom(s)

Bruno

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°) Installations classées soumises à enregistrement	Le site est classé à enregistrement pour la rubrique 2251, il est régi par l'AP du 9 octobre 1996. Les capacités actuelles du site sont : volume de vin travaillé 78 000 hL et volume de vin vinifié 38 000 hL. Le projet concerne une cuverie de 10 000 hL. Les capacités seront : volume de vin travaillé 78 000 hL et volume de vin vinifié 38 000 hL.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager une nouvelle cuverie extérieure de 10 000 hL sur le site des Caves de la Loire sur le site de Tigné

La cuverie sera implantée entre la chapelle 2 et la limite de propriété nord.

La nouvelle cuverie sera à 5,4 mètres de la limite de propriété côté vignes et à 23,3 mètres côté route. Cette distance est conforme à l'article 5 de l'arrêté du 26 novembre 2012.

Le projet consiste en la création d'une dalle béton accueillant la cuverie de dimensions 45,4 m sur 6,30 m. Un muret périphérique d'une hauteur de 90 cm côté radier et cuverie actuelle, 1,5 m côté vignes (façade nord) et à 3,5 m côté est permettra d'assurer la rétention en cuverie. La variation de hauteur est liée à la pente naturelle du terrain.

Cette dalle accueillera les 10 cuves de 1 000 hL.

4.2 Objectifs du projet

Suite à la fermeture du site de Besombes à Saint-Hilaire-Saint-Florent, la société des Caves de la Loire a besoin d'augmenter ses capacités de stockage à l'échelle du territoire. Le transfert de l'activité de Besombes n'est possible qu'avec la création de nouvelles cuveries.

Il a été retenu qu'une partie des vins stockés sur le site de Besombes serait transférée sur le site de Tigné. Le projet consiste à créer une nouvelle cuverie de stockage sur le site de Tigné. Ce projet ne modifie pas les capacités de vinification.

La disponibilité de terrain sur le site Tigné, l'absence d'enjeux environnementaux et l'intérêt d'une mutualisation des outils de pressurage et de vinification au sein d'un même site, ont abouti à la décision d'étendre le site de Tigné. Le porter à connaissance intégrera également une évolution des volumes de production du site, permettant une mise à jour des capacités de production liée à la prise en compte des vins de négoce.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition, uniquement des déblais/remblais optimisés à la parcelle sans évacuation de déblais. L'ancien site de Besombes sera fermé selon les règles de sécurité en vigueur. Les travaux consistent en la création d'une dalle béton permettant l'implantation des cuves, d'une aire de dépotage du vin provenant d'autres sites et des réseaux eaux usées nécessaires au fonctionnement des installations.

La cuverie sera implantée contre la cuverie actuelle, avec un décaissé de 70 cm par rapport à la cuverie actuelle. Un couloir permettra d'accéder aux cuves pour les opérations de travail en cuverie. La cuverie sera accessible depuis les extrémités est et ouest et depuis la cuverie actuelle.

La cuverie sera composée de 10 cuves de 1 000 hL posées sur radier béton (diamètre des cuves 1,9 m et hauteur 9,76 m, hauteur par rapport au terrain naturel 6,8 m).

Les siphons de sol seront raccordés sur le réseau eaux usées industrielles vers la lagune. Le réseau sera équipé d'une vanne deux voies commandée manuellement et sur horloge, cette vanne semi-automatique sera fermée en dehors des heures de présence en cuverie. Cette vanne sera commandée par le personnel pour diriger le réseau vers le réseau eaux usées industrielles ou vers le réseau eaux pluviales. Après un épisode pluvieux, le personnel s'assurera qu'il n'y a pas eu de déversement et orientera la vanne vers le réseau eaux pluviales. Cette vanne sera commandée par horloge pour assurer sa fermeture en permanence en dehors de la présence du personnel sur le site. Le volume de rétention de cette cuverie extérieure est de 107 m³ pour un besoin de 100 m³.

Aménagement d'une deuxième aire de dépotage dans la cour Est sur les enrobés existants. Aire raccordée à la rétention en cuverie lors des dépotages.

Le démarrage des travaux est prévu courant de l'été pour disposer de la cuverie lors des vendanges 2024.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet prévoit le transfert d'une partie du stockage des vins de Besombes.

L'activité du site consiste à produire du vin et intègre toutes les étapes de fabrication sauf le tirage et le conditionnement. Le site effectue la réception des raisins, le pressurage, la vinification, l'assemblage et le vieillissement du vin. Le site effectue en partie le pressurage et reçoit également des moûts et vins provenant d'autres vendangeoirs ou sites externes. Les moûts et vins sont réceptionnés en vrac sur les aires de dépotage dédiées. Le vin après travail et vieillissement est ensuite acheminé sur le site de conditionnement des Caves de la Loire à Brissac-Quincé ou expédié en vrac chez les clients.

Le site dispose de plusieurs cuveries totalisant une capacité totale actuelle de 68 200 hectolitres.

Les volumes de production du site sont les suivants :

- Volume de vin travaillé-expédié (sortie vrac) : 78 000 hL
- Dont volume vinifié : 38 000 hL

La cuverie aura un volume de stockage de 10 000 hL portant les capacités de stockage du site à 78 000 hL.

Les volumes de cuveries permettent de vinifier 50 000 hL, le projet ne modifiera pas ce volume.

Les volumes travaillés sur le site (vin vieillissement ou stockage) seront de 98 000 hL avec le projet.

L'effectif du site est de 4 personnes.

Les horaires de réception pour l'activité cuveries sont : 8 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h du lundi au vendredi.

Le projet ne nécessite pas d'évolutions sur les installations techniques du site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'un permis de construire déposé en Mairie de Tigné le 07 février 2024.

Le site étant soumis à enregistrement au titre des ICPE, le projet a fait l'objet d'un dossier de Porter à Connaissance déposé le 26 février 2024.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface imperméabilisée actuelle	8 698 m ²
Surface imperméabilisée projet	346 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 713 Voie : Rue des Grouas

Lieu-dit : TIGNE

Localité : LYS HAUT LAYON

Code postal : 4 9 5 4 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : - ° 4 3 , 3 3 " 2 Lat. : 4 7 ° 2 0 , 7 2 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Tigné, zone UYa - zone à vocation d'accueil d'activités.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I Pelouses Xérophiles Calcaires de Martigue-Briand est à 3 700 m au nord ouest du site. La ZNIEFF de type II Vallée du Layon est à 9 km au nord nord-ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine est basé à 1 700 m à l'est du terrain des Caves de la Loire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain n'est pas concerné par une Zone Humide d'Importance internationale (RAMSAR) et n'est pas située dans une zone à dominante humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est référencé sur la base de données CASIAS site industriel sous le code SSP4006585 mais n'est pas référencé sur les sites pollués.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site inscrit identifié dans un périmètre de 1 km autour du terrain d'étude.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 15 km au nord nord-ouest du site, c'est la zone FR5200622 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Ce et ses annexes.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site classé identifié dans un périmètre de 1 km autour du terrain d'étude.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site prélève l'eau AEP du réseau public pour le lavage des installations de cuverie, de tirage et dans une moindre mesure les eaux sanitaires. la consommation actuelle est de 2 520 m ³ , le projet engendra une augmentation estimée à 360 m ³ .
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'eaux souterraines directement au droit du site. La création de la plateforme et des réseaux ne touchera pas de masse d'eau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux nécessitent uniquement du terrassement pour aménager la dalle béton. Les déblais seront gérés sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau public AEP. Les eaux usées industrielles sont collectées vers une lagune et sont épandues. La gestion des eaux usées industrielles ne dépend pas des ouvrages publics.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain des Caves de la Loire ne possède aucun enjeu environnemental. De ce fait, l'extension du site n'entraînera pas d'impact sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de la distance et de l'absence de communication entre le site des Caves de la Loire et les Natura 2000 les plus proches, le projet d'extension n'aura pas d'impact sur les Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement se fait sur une parcelle appartenant aux Caves de la Loire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site des Caves de la Loire n'est pas concerné par un PPR Technologique ni des zones de dangers d'établissements industriels.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain des Caves de la Loire n'est pas en zone inondable, pas en zone de mouvement de terrain ou à proximité d'une forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets du site ne sont pas de nature à engendrer des risques sanitaires pour les populations environnantes.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'activités environnantes présentant des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement du site engendre un trafic de citernes toute l'année avec des pointes pendant les vendanges. Le trafic actuel est de 2 citernes/jour en moyenne et de 4 citernes/jour en pic. Avec le projet, le trafic sera de 4 citernes/jour en moyenne et de 6 citernes/jour en pic.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic est à l'origine de bruit de moteurs. Il n'y a pas d'installations techniques dans le cadre du projet. Le projet ne modifie pas les conditions d'exploitation du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en limite de la route départemental 167. Il n'y a pas d'autres sources de bruit dans l'environnement immédiat du site.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage de vin n'est pas une activité dégageant des odeurs en dehors du site. La lagune est aérée permettant ainsi de limiter les odeurs. Le projet ne modifie pas les conditions d'exploitation du site.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'environnement du site n'est pas à l'origine de dégagement d'odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités ne sont pas à l'origine de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'activités autour du site à l'origine de vibrations
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage de la cour réception pressoir, cuveries est nécessaire en période nocturne pendant les vendanges. L'éclairage des extérieurs est limité aux déplacements en sécurité du personnel.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul l'éclairage public peut engendrer des émissions lumineuses mais ne génèrent pas d'impact sur le site.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont collectées et infiltrées sur le site par un bassin d'infiltration avec surverse dans le milieu naturel.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de pluie des Caves de la Loire sont déjà infiltrées à la parcelle. Le projet ne modifie pas la gestion.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées industrielles sont collectées vers la lagune de 2000 m3. Les eaux usées sont ensuite épandues, le plan d'épandage est basé sur une production de 3000 m3 d'effluents. Le projet engendre une augmentation de l'ordre de 360 m3 par rapport à une consommation actuelle d'eau de 2 520 m3.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités de site génère des co-produits valorisés et des déchets. Le site dispose de filières de traitement agréées. Le projet engendrera une augmentation non significative des quantités de déchets produits sur le site du fait du nettoyage des cuves et de l'utilisation de produits œnologiques. La nature des déchets produits reste la même, les prestataires restent inchangés. Les solutions de détartrage sont reprises par la société FAURE et les bidons vides (produits de nettoyage et œnologiques) par ADIVALOR.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zones identifiées dans l'environnement du site, le projet est donc sans impact.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un terrain appartenant aux Caves de la Loire classé en zone d'activité constructible. Il ne nécessitera pas l'utilisation de terres agricoles ou le défrichement de bois ou forêt.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres activités dans l'environnement du site

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet ne nécessitera pas de dérogation espèces protégées, de défrichement, de destruction zones humides. Il a fait l'objet d'un Permis de Construire intégrant une insertion paysagère et d'un Porter à Connaissance permettant de présenter le projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet de création d'une cuverie extérieure des Caves de la Loire permettra de répondre aux besoins de stockage de vin suite à la fermeture d'un site du groupe. Le site de Tigné ne présentant pas de contraintes environnementales et ayant les capacités foncières et techniques était adapté à accueillir ce projet.

Le projet n'engendre pas d'augmentation des capacités de production du site mais uniquement des capacités de stockage par la création d'une cuverie d'un volume de 10 000 hL. Toutefois les activités du site ayant augmentées au cours du temps, les capacités de production ont été mises à jour dans le dossier de porter à connaissance et intègrent notamment les capacités de négoce pour lesquelles il n'y a pas d'activités mais uniquement du stockage. Les eaux usées industrielles liées au projet seront traitées sur le site sans modifications des installations, la lagune et le plan d'épandage peuvent absorber cette augmentation. Le projet a intégré la rétention de la cuverie. Le réseau eaux usées sera équipé d'une vanne de barrage fermée en dehors de la présence du personnel en cuverie, permettant de garantir la rétention dans la cuverie. En cas d'épisodes pluvieux, le personnel vérifiera qu'il n'y a pas de déversement avant raccordement sur le réseau eaux pluviales. Le réseau eaux pluviales de l'aire de dépotage pourra être raccordé par une vanne vers la rétention en cuverie en cas de déversement lors du dépotage. Les activités du site resteront inchangées. Les niveaux sonores ne seront pas augmentés.

Le projet de cuverie extérieure n'aura pas d'impact sur les conditions d'exploiter du site ni sur l'environnement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre des besoins supplémentaires de stockage de vin à échelle du groupe, les Caves de la Loire ont retenu d'effectuer l'extension sur le site de Tigné disposant de réserves foncières sur un site ne présentant pas d'enjeu environnemental et permettant de répondre aux besoins techniques. La gestion des eaux usées industrielles est possible sur le site, la lagune étant suffisamment dimensionnée, l'accès au site et les zones de circulation sont suffisamment dimensionnées pour absorber le flux de citernes supplémentaire. Le site est suffisamment éloigné des habitations pour ne présenter aucune nuisance. Le projet d'extension du site des Caves de la Loire ne présente pas d'impacts significatifs au regard de l'environnement.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)